

<https://enseignants.se-uns.org/Pour-une-Ecole-de-la-Republique-pleinement-inclusive-plan-d-actions-ou-plan-com>



Enseignants de l'Unsa

Pour une « École de la République pleinement inclusive » : plan d'actions ou plan com ?

- Je suis... - ASH -

Date de mise en ligne : lundi 10 septembre 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le 18 juillet dernier à grand renfort de médias, le ministre de l'Éducation nationale et la ministre aux personnes handicapées ont présenté leur plan d'action pour une "École de la République pleinement inclusive".

Plans, chantiers, colloques, expérimentations, concertations autant de mots plusieurs fois utilisés depuis un an sans que les choses n'avancent véritablement. Pour le SE-Unsa, l'ambition de l'école inclusive a besoin de mesures concrètes construites sincèrement avec l'ensemble des acteurs. Jusqu'ici cela n'a pas été le cas.

Création de postes d'AESH

Jean-Michel Blanquer a insisté sur les créations de poste d'AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : "8 026 postes d'accompagnants ont été créés à la rentrée 2017 et 10 900 seront attribués pour la rentrée 2018." Il a souligné "la création de 40 Ulis (unités locales d'inclusion scolaire) supplémentaires en 2017-2018 et 38 à la rentrée 2018" ainsi que "la formation de 750 personnels dans le cadre de formations croisées avec les professionnels du secteur médico-social et des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)".

L'avis du SE-Unsa

Dès la rentrée 2017, nous avons contesté cette présentation des effectifs et de leur augmentation, programmée par le précédent gouvernement. Rappelons également que cette apparente augmentation n'est que le résultat d'un vase communicant qui a vu se vider le nombre d'emplois aidés notamment dédiés à l'aide administrative. Quant à l'augmentation du nombre d'Ulis, les chiffres parlent d'eux-mêmes. C'est là aussi la poursuite d'une logique inclusive engagée depuis la loi de 2005.

Pour le ministre, "il s'agit de passer de l'effort quantitatif à un saut qualitatif". Si un nouveau rapport de l'inspection générale constate en effet que "la scolarisation des élèves en situation de handicap a connu une forte augmentation depuis 2006, passant de 100 000 élèves accueillis à plus de 320 000 en 2017", il pointe également des disfonctionnements : le flux élevé de prescriptions des MDPH (+13% par an), les faibles revenus et les CDD successifs des AESH qui rendent le métier peu attractif, le turn-over des accompagnants, les difficultés de recrutement et de remplacement, l'hétérogénéité selon les départements...

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa à tous les niveaux ne cesse d'interpeler les ministères concernés, les administrations locales pour que les contrats soient renouvelés, les formations dues assurées, les horaires respectés, les cadres de travail identifiés et appliqués, et attire l'attention sur la situation des jeunes déstabilisés par les ruptures de personnels. Le ministre découvre tout cela aujourd'hui... et lance donc un plan. Ce n'est jamais que le deuxième depuis son arrivée, le premier datant du 4 décembre 2017... qui comportera entre autre une concertation, une expérimentation et un colloque.

Une concertation nationale

À compter du 10 septembre 2018, Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel doivent lancer une concertation auprès du Conseil national consultatif des personnes handicapées, des parents d'enfants en situation de handicap, des organisations syndicales et des accompagnants, pour rénover le dispositif d'accompagnement des élèves à partir de la rentrée 2019. Cette concertation aura pour but de garantir "une scolarisation de qualité et une continuité du parcours ; un accès aux activités périscolaires, notamment dans le cadre du plan mercredi ; d'explorer les pistes permettant de rendre le métier d'accompagnant plus attractif".

L'avis du SE-Unsa

Pour une « École de la République pleinement inclusive » : plan d'actions ou plan com ?

Se concerter, même si c'est tardif c'est toujours utile, S'assurer que les décisions ne sont pas déjà prises engage les partenaires dans une relation de confiance indispensable à ce type d'exercice. Enfin ne pas s'imaginer que l'on part d'une page blanche sur ce sujet, de nombreux précédents étant déjà venus participer à la construction de l'école inclusive. Pour exemple, le SE-Unsa avait oeuvré pour permettre l'extension des contrats d'AVS leur permettant de suivre leurs enfants sur les activités hors temps scolaire.

Expérimentation de pôles inclusifs

Ces pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) seront expérimentés dans chaque académie à partir de la rentrée 2018.

L'objectif étant "d'améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans un projet collectif". Évaluation des besoins, diversité de l'offre de formation, différenciation pédagogique, organisation de l'aide humaine, projet d'établissement, "l'organisation des moyens d'accompagnement au niveau des établissements ou des circonscriptions apparaît comme une modalité d'action intéressante qui engage toute la communauté éducative au service du processus inclusif". Pour Sophie Cluzel, il s'agit "d'un vrai co-pilotage au long cours, d'une école inclusive co-construite".

L'avis du SE-Unsa

C'est un concept flou qui se doit d'être précisé avant de donner un avis... Concept déjà évoqué en décembre 2017 sans qu'aucune précision n'ait été apporté depuis pour en comprendre la place et le rôle.

Un colloque international

Les deux ministres annoncent un colloque international réunissant 14 pays autour de l'école inclusive le 18 octobre prochain.

L'avis du SE-Unsa

Les bibliothèques ministérielles fourmillent de rapports sur le sujet. Un nouveau colloque apportera-t-il des éléments nouveaux ?

En conclusion

La grosse caisse ministérielle bat le rythme. Reste maintenant à faire donner la mélodie en écoutant la cymbale syndicale et associative afin que les élèves en situation de handicap et les personnels trouvent des améliorations réelles qu'ils attendent impatiemment.

Pour remettre en perspective :

Septembre 2017 : Le SE-Unsa rencontre Mme Cluzel.

<https://enseignants.se-unsa.org/Contrats-aides-rencontre-de-la-secretaire-d-Etat-aux-personnes-handicapees-et>

Décembre 2017 : Handicap : le gouvernement présente son plan.

<https://enseignants.se-unsa.org/Plan-du-gouvernement-pour-la-scolarisation-des-eleves-handicapes-premieres>

Avril 2018 : nouveau plan autisme.

<https://enseignants.se-unsa.org/Plan-autisme-un-cahier-des-charges-c-est-bien-un-bilan-c-est-mieux>

Mai 2018 : Les conditions de recrutement des AESH sont modifiées.

<https://enseignants.se-unesa.org/Formation-des-AESH-enfin-une-avancee>